



Envoyé en préfecture le 30/01/2017
Reçu en préfecture le 30/01/2017
Affiché le 
ID : 045-200005932-20170117-2017_01_13-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 17 Janvier 2017

2017-01-13

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 20

Votants : 27

L'An Deux Mille dix-sept, le 17 Janvier 2017

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**

légalement convoqué le 11 Janvier 2017

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la
Communauté de Communes des Portes de Sologne

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme ElysaBETH CATOIRE

Jouy-le-Potier : M. Gilles BILLIOT, M. Pascal HERRERO

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, Mme Manuela CHARTIER, M. Dominique DESSAGNES.

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT,

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON,

Ménestreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ,

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN

POUVOIRS : M. Vincent CALVO à Mme Constance de PÉLICHY, Mme Stéphanie HARS à M. Stéphane CHOUIN, Mme Véronique DALLEAU à M. Dominique THENAULT, Jean-Frédéric OUVRY à Mme Manuela CHARTIER, M. Olivier GRUGIER à Mme Anne GABORIT, M. Bernard GILBERT à M. Hervé NIEUVIARTS, M. Bertrand DAUDIN à M. Eric LEMBO

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Objet : Désignation des membres de la commission communautaire permanente « *Affaires sociales et logement* ».

Il appartient au Conseil communautaire de désigner, par vote à bulletin secret (à moins qu'une seule liste ne soit déposée et/ou vote unanime contraire), les conseillers communautaires et municipaux qui siégeront aux différentes commissions communautaires créées. La composition doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus.

Il convient ainsi de désigner 19 membres, Conseillers Communautaires ou Municipaux des 7 communes, dont au moins 20 % de Conseillers Communautaires, pour siéger à la Commission « *Affaires sociales et logement* » :

Vote favorable à l'unanimité :

- Pour autoriser le Conseil Communautaire à ne pas avoir recours au vote à bulletin secret,

- Pour désigner les Conseillers Communautaires et Municipaux, siégeant à la commission :

Commission « Affaires sociales et logement », composée de 19 membres.

Mmes Odile KOPP, Marylène URBANIAK (Ardon), Mmes Nicole BERRUÉ, Lorella CARPENTIER (Jouy-le-Potier), Mmes Stéphanie AUGENDRE MENARD, Stéphanie HARS, Frédérique de LIGNIÈRES, Linda RAULT, Maryvonne PRUDHOMME, Manuela CHARTIER (La Ferté Saint-Aubin), Mmes Claire MINIÈRE, Patricia SOULIER (Ligny-le-Ribault), Mmes Monique GUYOT, Carole LANDRY, Sylvie POUPIN (Marcilly-en-Villette), Mme Marie-Annick VATZ, Mr Eric LEMBO (Ménestreau-en-Villette), Mmes Catherine RECULÉ, Laure BERRUÉ (Sennely).

Le Président,
Jean-Paul ROCHE